



Séance du Conseil Communautaire
Du 15 septembre 2020 à 17h30
Compte rendu
(Établi en application de l'article L 2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil communautaire du 25 juillet 2020 – Approuvé.
- Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (N°2020-07/04 à 2020-08/02).

AFFAIRES GENERALES :

1. Financement des masques grand public distribués à la population.

Le Conseil :

- **AUTORISE** Monsieur le Président a signer la convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aude pour l'acquisition de 30 000 masques grand public prévoyant le versement d'une participation de 10 683.14 € ;
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2020 de la Communauté de communes.

2. Composition des commissions thématiques.

Le Conseil :

- **DECIDE** la création d'une sous-commission PCAET, rattachée à la commission environnement et développement durable ;
- **ARRETE** la composition des commissions thématiques comme suit :

Commission des finances	Commission du personnel et des mutualisations
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>	Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
Denis MOUNIE	Pierre BARDIES
Bernard RAGNERE	Pierre ROUQUAIROL
Catherine PINTO	Caroline MARTY-FONTANET
Julien RANCOULE	Marie-Claude NOUVEL
Simon SIRE	Danielle LUQUET-PAGES
Mathieu BASTIEN	Bernard CROS
Xavier MAHE	Albert NADAL
Daniel POMAR	Éric GRAUBY
Aimé MUNOZ	Aimé MUNOZ
Jean-Marie TEULIER	Jean-Marie TEULIER
Olivier ROUGE	Simon SIRE
Bernard CALVEL	Denis MOUNIE

Commission de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme	Commission du développement économique – sous-commission chargée du thermalisme.
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>	Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
Alain COSTES	José NAVIO
Bernard CALVEL	Frédéric SADORI
André CALVET	Didier COMBIS
Jérôme ROUSSET	Jean-Marc WAGNER
Frédéric BELOTTI	Elodie GARCIA
Rémy TISSEYRE	Marie-Ange LARRUY
Patrice BURGAT	André AUTHIER
Jean-Pierre DELORD	Simon SIRE
Guy SERIE	Evelyne SANTINI-TRASTET
Leïla KEBIR	Éric GRAUBY
Yves CABANNE	Ghislaine TAFFOREAU
Gilbert AUPIN	David FERNANDEZ

Commission de l'environnement et du développement durable – sous-commission PCAET	Commission de l'habitat et de la mobilité
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>	Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
Yves CABANNE	Jean PERILLOU
Jean-Claude PONS	Anne-Marie CLERGUE
Jean-Marie TEULIER	Leila KEBIR
Catherine ABADIE	José GONZALEZ
Miguel GARCIA DE LA TORRE	Marie-Pierre GAYDA
Marie-Christine PALOMINO	Delphine AUTRET DUPONT
Didier TRICOIRE	Marie-Ange LARRUY
Octave TRETON	Anne-Marie COMBES
Hélène MAS	Philippe ANDRIEU
Frédéric SADORI	Daniel POMAR
Didier RIEU	Miguel GARCIA DE LA TORRE
André AMAT	Christophe CUXAC

Commission de l'enfance et de la jeunesse	Commission du maintien à domicile
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>	Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
Christophe CUXAC	Philippe ANDRIEU
Marie-Ange LARRUY	Anne-Marie COMBES
Christophe BACHERE	Alain BOUILLE
Mélanie BACH	Jean-Pierre MESTRE
Magalie BERLIOZ	Danielle BONNET
Thierry PEINADO	André CALVET
Evelyne SANTINI TRASTET	Marie SEBILLE
Mathieu BASTIEN	Olivier ROUGE
Elodie GARCIA	Thierry PEINADO
Catherine PINTO	Frédéric GARRIGUE
Caroline MARTY-FONTANET	Simon SIRE
Philippe ANDRIEU	Anne-Marie CLERGUE

Commission de la culture – sous-commission chargée de l'enseignement musical.	Commission des travaux, de l'accessibilité et des bâtiments
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>	Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
David FERNANDEZ	André AMAT
Michèle BAREIL GUERIN	Frédéric BELOTTI
Danielle LUQUET PAGES	Alain SIMON
Magalie BERLIOZ	Albert NADAL
Daniel POMAR	Jean-Pierre TAILHAN
Guy SERIE	Xavier MAHE
Gérard CHAUMOND	Jean-Pierre MESTRE
Jean-Marc WAGNER	Jean PERILLOU
Marguerite FALCOU	Yves CABANNE
André AUTHIER	Daniel POMAR
Jacques HORTALA	Mathieu BASTIEN
Rémy TISSEYRE	Jean-Marc WAGNER

Commission de la gestion des déchets	Commission de l'assainissement non collectif
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>	Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
Joel CATHALA	Albert NADAL
Lionel D'USTON DE VILLEREGLAN	Rémy TISSEYRE
Dominique AZAM	Olivier ROUGE
Roland CHAYNES	Dominique AZAM
Alain BOUILLE	Jean-Pierre DELORD
Miguel GARCIA DE LA TORRE	Henri TISSEYRE
Gilbert AUPIN	Bernard CROS
Pierre ROUQUAIROL	Lionel D'USTON DE VILLEREGLAN
Catherine ABADIE	Catherine ABADIE
Leila KEBIR	Frédéric BELOTTI
Yves CABANNE	Ghislaine TAFFOREAU
Jean-Marie TEULIER	Frédéric SADORI

Commission du tourisme	Commission de la santé
<ul style="list-style-type: none"> - sous-commission chargée de la mise en valeur du patrimoine historique . - sous-commission chargée de l'animation des sentiers de randonnées 	
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>	Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
Jean-Louis CARBONNEL	Jacques HORTALA
Octave TRETON	Danielle BONNET
Gérard CHAUMOND	Delphine AUTRET DUPONT
François KHOURY	Frédéric GARRIGUE
Roland CHAYNES	Anne-Marie COMBES
Alexandre PAINCO	André AUTHIER
Marie-Pierre GAYDA	Marie-Christine BOURREL
Jean LABADIE	Aimé MUNOZ
André AUTHIER	Michèle BAREIL GUERIN
Alain SIMON	Martine FERNANDEZ
Anne-Marie CLERGUE	Jean-Louis CARBONNEL
Patrice BURGAT	Marie SEBILLE

Commission de la communication et des relations avec les communes
Pierre DURAND, <i>président de droit</i>
Ghislaine TAFFOREAU
Marie-Claude NOUVEL
Jean-Marie TEULIER
Hélène MAS
José GONZALEZ
Julien RANCOULE
Gérard CHAUMOND
Jean-Pierre TAILHAN
Mélanie BACH
Jacques HORTALA
Denis MOUNIE
Joel CATHALA

3. Syndicat Mixte du Bassin Versant Orbieu Jourres – Désignation des représentants.

Le Conseil :

- **ACCEPTE** à l'unanimité le recours au scrutin public ;
- **DESIGNE** M. Claude VAN CAUBERGH délégué titulaire et Mme Céline LACOMBE déléguée suppléante au Syndicat Mixte Bassin versant Orbieu Jourres selon les modalités prévues au code général des collectivités territoriales.

4. Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Le Conseil :

- **PRESENTE** une liste pour la CIID du Limouxin composée comme suit :

TITULAIRES :

- Albert NADAL
- Elodie GARCIA
- Magalie BERLIOZ
- Jacques HORTALA
- Xavier MAHE
- André GARDES
- Jean-Luc BERNEDE
- Noël PEPIN
- André AUTHIER
- Denis MOUNIE
- Gilbert AUPIN
- Aimé MUNOZ
- Yves GUIRAUD
- Marie SEBILLE
- André RIBA
- Christian MESTRE
- Marguerite FALCOU
- Angel PENO
- Patrick MOLLAR
- Henri ROUQUET

SUPPLEANTS :

- Caroline MARTY-FONTANET
- Pierre ROUQUAIROL
- Jean-Paul QUIEF
- René MARTIGNOLLES
- Anne-Marie ALBRUS
- Dominique AZAM
- Alain GRASSAUD
- Eric GRAUBY
- Jean PERILLOU
- Jean LABADIE
- Guy PARMENTIER
- Muriel CRUCHOU
- Baudille CAUSSE
- Bertrand DJOUDAB
- Jean-Paul CANET
- Marie-Claude NOUVEL
- Yves ROULLAUD
- Jean-Luc LE FLOCH
- Danielle POMES
- Jean-Claude AZAM

5. Approbation du règlement intérieur du conseil communautaire.

Le Conseil :

- **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil communautaire tel qu'il figure en annexe.

6. Syndicat mixte de l'Abattoir de Quillan Haute Vallée e l'Aude – Désignation des délégués.

Le Conseil :

- **ACCEPTE** à l'unanimité le recours au scrutin public ;
- **DESIGNE** 28 délégués titulaires et 12 délégués suppléants (sur 28) selon les modalités prévues au code général des collectivités territoriales.

Titulaires :

1. Frederic BELOTTI
2. David FERNANDEZ
3. Ghislaine TAFFOREAU
4. Marie-Claude NOUVEL
5. Denis MOUNIE
6. Pierre BARDIES
7. Marie-Pierre GAYDA
8. Yves CABANNE
9. Joël CATHALA
10. José NAVIO
11. Marie-Christine PALOMINO
12. Christophe CUXAC
13. Alain COSTES
14. Raymond CABANNE
15. Gérard CHAUMOND
16. Jean PERILLOU
17. Philippe ANDRIEU
18. André AMAT
19. Pierre DURAND
20. Jacques HORTALA
21. Albert NADAL
22. Jean-Pierre DELORD
23. Frédéric SADORI
24. Christophe BACHERE
25. Miguel GARCIA DE LA TORRE
26. Jean-Claude PONS
27. Julien RANCOULE
28. Bernard CROS

Suppléants :

1. Eric GRAUBY
2. Bernard CALVEL
3. Jean LAFFONT
4. Didier COMBIS
5. Eric FROMILHAGUE
6. André CALVET
7. Danielle LUQUET PAGES
8. Henri TISSEYRE
9. Didier TRICOIRE
10. Jean-Louis CARBONNEL
11. Hervé GARCIA
12. André AUTHIER
13. -
14. -
15. -
16. -
17. -
18. -
19. -
20. -
21. -
22. -
23. -
24. -
25. -
26. -
27. -
28. -

7. Pacte de gouvernance.

Le Conseil :

- **se PRONONCE** favorablement sur l'opportunité d'élaborer un pacte de gouvernance ;
- **DIT** que, le projet de pacte sera soumis à l'avis des conseils municipaux des communes membres.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE :

8. Sentiers de randonnée – Organisation 19^{ème} Edition du RANDO RAZES et demande de subvention.

Le Conseil :

- **APPROUVE** l'organisation de la 19^{ème} édition du Rando Razès ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Département ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer des conventions de partenariat et de co-organisation avec les associations, les clubs et fédérations associés au projet ;
- **FIXE** le montant des participations financières ;
- **DIT** qu'une régie de recette temporaire est créée à cet effet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou un vice-Président délégué à signer tout document relatif à cette opération.

9. Sentiers de randonnée - Organisation 10^{ème} édition des Randos Patrimoine et demande de subvention.

Le Conseil :

- **APPROUVE l'organisation** la 10^{ème} édition des Randos patrimoine ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Département ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer des conventions de partenariat et de co-organisation avec les associations, les clubs et fédérations associés au projet ;
- **FIXE** le montant des participations financières ;
- **DIT** qu'une régie de recette temporaire est créée à cet effet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou un vice-Président délégué à signer tout document relatif à cette opération.

COMMANDE PUBLIQUE :

10. Commission d'appel d'offres – Création et élection des membres.

Le Conseil :

- **DECIDE** de la constitution d'une commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent ;
- **ACCEPTE** à l'unanimité le recours au scrutin public ;
- **PROCEDE** à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres soit 5 titulaires et 5 suppléants.

A l'issue du scrutin, sont déclarés élus :

Titulaires :

1. Albert NADAL
2. André AMAT
3. Ghislaine TAFFOREAU
4. Christophe CUXAC
5. Joel CATHALA

Suppléants :

1. Jean PERILLOU
2. Jean-Louis CARBONNEL
3. Jacques HORTALA
4. Alain COSTES
5. Jean-Pierre MESTRE

11. Mise en place d'un règlement de fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil :

- **APPROUVE** le règlement de fonctionnement de la CAO de la Communauté de communes du Limouxin tel qu'il figure en annexe.

12. Commission des marchés à procédure adaptée (MAPA).

Le Conseil :

- **ACCEPTE** à l'unanimité le recours au scrutin public ;
- **DECIDE** la constitution à titre permanent de la commission des MAPA ;
- **APPROUVE** le rôle, les modalités de fonctionnement et la composition de la commission MAPA ;
- **DESIGNE** 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de la commission des MAPA comme suit :

Titulaires :

1. Albert NADAL
2. André AMAT

Suppléants :

1. Jean PERILLOU
2. Jean-Louis CARBONNEL

- 3. Ghislaine TAFFOREAU
- 4. Christophe CUXAC
- 5. Joel CATHALA

- 3. Jacques HORTALA
- 4. Alain COSTES
- 5. Jean-Pierre MESTRE

ACTION CULTURELLE :

13. Attribution de subvention à l'association "La Claranda".

Le Conseil :

- **ATTRIBUE** la subvention suivante :
 - « Ligat festival » - Association La Claranda : 2 729,07€.
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget primitif 2020 de la Communauté de communes du Limouxin.

14. Tarifs d'adhésion – Bibliothèque de Couiza.

Le Conseil :

- **FIXE** les tarifs d'adhésion à la bibliothèque, applicables dès la présente délibération exécutoire, comme suit :
 - Tarif individuel : 17 € ;
 - Tarif réduit : 50 % à partir de la 2ème personne du même foyer.
 - Gratuité pour les moins de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.
- **DIT** qu'une régie de recettes est créée à cet effet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

ENFANCE JEUNESSE :

15. Centre de Loisirs Robert BADOE - Demande de subventions.

Le Conseil :

- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **ACCEPTE** le GAL Haute Vallée de l'Aude au titre du programme Leader ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette opération.

ENVIRONNEMENT :

16. Charte forestière de la Haute Vallée de l'Aude.

Le Conseil :

- **DESIGNE** comme représentants au comité des élus de la charte forestière de la Haute Vallée de l'Aude :
 - M. Alain COSTES
 - M. Jean PERILLOU
 - M. Jacques HORTALA

17. Entente avec la communauté de communes Agly-Fenouillèdes pour l'accès à la déchetterie de Lesquerde.

Le Conseil :

- **DESIGNE** comme représentants au comité de suivi de la convention d'accès à la déchetterie de Lesquerde :
 - Mme Maryse BAILLAT
 - M. Joel CATHALA

FINANCES :

18. Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 2020.

Le Conseil :

- **FIXE** à l'unanimité la répartition du FPIC pour 2020 comme suit :
 - part des communes : 530 148 € ;
 - part de l'EPCI : 404 532 €
- **FIXE** à l'unanimité les montants du FPIC pour 2020 pour les communes comme suit:

AJAC	4 578 €
ALAIGNE	9 456 €
ALET LES BAINS	5 651 €
ANTUGNAC	10 340 €
ARQUES	11 522 €
BELCASTEL ET BUC	1 713 €
BELLEGARDE DU RAZES	5 587 €
BELVEZE DU RAZES	20 669 €
BEZOLE (LA)	957 €
BOURIEGE	2 759 €
BOURIGEOLE	895 €
BRUGAIROLLES	5 465 €
BUGARACH	6 770 €
CAILHAU	6 972 €
CAILHAVEL	2 174 €
CAMBIEURE	5 893 €
CAMPS SUR L'AGLY	2 041 €
CASSAIGNES	3 005 €
CASTELRENG	5 591 €
CAUNETTE SUR LAUQUET	64 €
CEPIE	11 880 €
CLERMONT SUR LAUQUET	585 €
COUIZA	21 469 €
COURNANEL	10 621 €
COURTETE (LA)	924 €
COUSTAUSSA	1 512 €
CUBIERES SUR CINOBLE	2 880 €
DIGNE D'AMONT (LA)	6 559 €
DIGNE D'AVAL (LA)	11 360 €
DONAZAC	1 862 €
ESCUEILLENS ET ST JUST DE BELENGARD	4 951 €
FESTES ET SAINT ANDRE	6 217 €
FOURTOU	1 945 €
GAJA ET VILLEDIEU	6 340 €
GARDIE	1 635 €
GRAMAZIE	2 862 €
GREFFEIL	2 794 €
LADERN SUR LAUQUET	6 819 €
LAURAGUEL	15 770 €
LIGNAIROLLES	798 €
LIMOUX	129 916 €
LOUPIA	4 784 €
LUC SUR AUDE	4 069 €
MAGRIE	11 405 €
MALRAS	8 429 €
MALVIES	9 121 €
MAZEROLLES DU RAZES	4 408 €

MISSEGRE	2 859 €
MONTAZELS	16 557 €
MONTGRADAIL	1 781 €
MONTHAUT	1 117 €
PAULIGNE	6 991 €
PEYROLLES	2 919 €
PIEUSSE	18 895 €
POMY	1 649 €
RENNES LE CHÂTEAU	1 489 €
RENNES LES BAINS	8 197 €
ROQUETAILLADE ET CONILHAC	2 243 €
ROUTIER	5 385 €
SAINT-COUAT DU RAZES	1 857 €
SAINT-HILAIRE	13 650 €
SAINT-MARTIN DE VILLEREGLAN	5 959 €
SAINT-POLYCARPE	3 526 €
SEIGNALENS	1 142 €
SERPENT (LA)	2 425 €
SERRES	1 885 €
SOUGRAIGNE	2 788 €
TERROLES	397 €
TOURREILLES	3 050 €
VALMIGERE	651 €
VERAZA	1 177 €
VILLAR SAINT-ANSELME	2 705 €
VILLARDEBELLE	2 363 €
VILLARZEL DU RAZES	2 481 €
VILLEBAZY	2 393 €
VILLELONGUE D'AUDE	7 600 €

ENSEIGNEMENT MUSICAL :

19. Orchestre au collège Joseph Deltail de Limoux.

Le Conseil :

- **APPROUVE** le plan de financement ;
- **ACCEPTE** de solliciter l'État à travers la DRAC et le Département de l'Aude ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette opération.

20. Orchestre à l'école Jean Moulin de Limoux.

Le Conseil :

- **APPROUVE** le plan de financement ;
- **ACCEPTE** de solliciter l'État à travers la DRAC et la politique de la ville ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette opération.

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE :

21. Recrutement de personnel contractuel et temporaire.

Le Conseil :

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou un vice-président délégué à signer les contrats de travail relatifs au recrutement du personnel contractuel et temporaire, ainsi que les avenants complétant les contrats et ce pour la durée du mandat.

SANTE :

22. Contrat local de santé Vallée de l'Aude – Désignation des représentants au comité de pilotage.

Le Conseil :

- **DESIGNE** comme représentants au comité de pilotage du contrat local de santé de la Vallée de l'Aude :

- M. Jacques HORTALA

- M. Jean-Louis CARBONNEL

- M. Pierre DURAND

Les délibérations intégrales sont consultables sur le tableau d'affichage, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.
Fait à Limoux, le 16/09/2020 pour affichage à la porte du siège de la Communauté de communes du Limouxin à compter de ce jour.



Le Président,

Pierre DURAND.